

Vous envisagez l'acquisition d'une maison usinée?

Recherchez un fabricant accrédité Novoclimat. Deux options s'offrent à vous.

- Vous pouvez confier l'assemblage et la construction complète de votre maison à un constructeur accrédité Novoclimat; votre maison sera alors certifiée.
- Vous pouvez choisir de réaliser vous-même une partie des travaux d'assemblage; dans ce cas, votre maison recevra plutôt une attestation de performance Novoclimat. Les travaux réalisés doivent être en lien avec les exigences du programme Novoclimat.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

Pour plus d'information sur le programme ou pour obtenir la liste des entrepreneurs accrédités Novoclimat de votre région,

visitez le www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca

ou composez le **1 866 266-0008**.

Le cadre normatif du programme prévaut sur ce dépliant.



PROGRAMME
NOVOCLIMAT^{MD}





EXIGEZ UNE HABITATION DE QUALITÉ CERTIFIÉE

Le programme Novoclimat est offert aux consommateurs désirant acquérir une habitation à haute performance énergétique. Il permet de réaliser des économies d'au moins 25 % sur les coûts de chauffage et il garantit plus de confort pour toute votre famille.

AIDE FINANCIÈRE OFFERTE

Une aide financière est offerte aux acheteurs d'une maison neuve Novoclimat. Elle peut totaliser, pour le propriétaire d'une maison unifamiliale ou d'une maison usinée entièrement assemblée par le constructeur accrédité, un montant de 2 000 \$*. Renseignez-vous au www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca, dans la section « Mon habitation »!

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Vous envisagez l'achat d'une maison unifamiliale neuve? La démarche Novoclimat est simple!

- Trouvez un entrepreneur accrédité Novoclimat dans votre région. La liste des constructeurs et professionnels accrédités par région est disponible au www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca, dans la section « Mon habitation ».
- Demandez à votre entrepreneur l'option Novoclimat pour votre nouvelle habitation.

Votre constructeur prendra en charge l'inscription de votre habitation au programme, les inspections obligatoires ainsi que la demande de certification.

Dans le cas d'un immeuble à logements ou à condominiums la procédure est différente. Trouvez un projet dans votre région en consultant la liste des immeubles Novoclimat au www.efficaciteenergetique.mrnf.gouv.qc.ca, dans la section « Mon habitation - Logements et condominiums ».

HABITATIONS ADMISSIBLES

Vous pourrez bénéficier des nombreux avantages du programme Novoclimat si votre habitation correspond à l'une des catégories suivantes :

- maison unifamiliale de type détaché, jumelé ou en rangée;
- maison usinée;
- logements ou condominiums dans un immeuble de sept étages et moins.

UNE EXPERTISE GARANTIE

Réalisées avec soin par des entrepreneurs formés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, les habitations Novoclimat se distinguent :

- par des inspections gratuites effectuées par un spécialiste indépendant, dont un test d'infiltrométrie qui confirme la qualité de l'étanchéité de la résidence aux infiltrations d'air;
- par une certification confirmant que la résidence répond aux exigences du programme.

UN INVESTISSEMENT DURABLE

Vous désirez une habitation confortable, saine, qui vous fera économiser de l'argent? Le programme Novoclimat offre des résidences construites selon des exigences supérieures sur le plan de l'efficacité énergétique.

- Des planchers plus chauds et confortables
- Une absence de courants d'air désagréables
- Un air intérieur plus sain
- Un système de chauffage performant
- Des portes et fenêtres plus étanches et efficaces

* Si vous prenez en charge une partie des travaux de votre maison usinée, l'aide financière sera de 1 500 \$. Ces travaux doivent être en lien avec les exigences du programme Novoclimat.